

L'école

primaire

La Rhônelle

à VILLERS-POL



- * une école dynamique entièrement rénovée
- * une équipe pédagogique investie
- * 6 classes de la TPS au CM2

(accueil des TPS (pour 2026-2027, enfants nés en 2024) uniquement le matin, rentrée possible en septembre, novembre et janvier)

- * une communication bienveillante
- * une aide et un suivi individualisés
- * une association USEP et des parents d'élèves actifs
- * 4 classes d'élémentaire équipées d'un tableau numérique et de tablettes



(ouverture des portes à 8h50) Cours de 9h à 12h

(ouverture des portes à 13h35) Cours de 13h45 à 16h45

- * des projets sur le thème de la lecture, l'environnement, la santé et le bien-être
- * une école participative avec des délégués, des éco délégués et des délégués USEP élus par les enfants
- * une cour dédiée au sport et une cour dédiée aux activités calmes
- * des sorties culturelles et scientifiques
- * des partenariats avec des clubs sportifs
- * des moments de partage, des voyages avec nuitées
- * L'obtention de plusieurs labels reconnaissant notre engagement en matière :
 - d'ouverture européenne et internationale (label Euroscol) ;
 - de développement durable (label E3D) ;
 - d'éducation artistique et culturelle de qualité (label EAC) ;
 - de prévention et de lutte contre le harcèlement (label Phare) ;
 - promotion de la santé (label Édusanté).

FINANCEMENT

- * nouveau matériel numérique
- * vélos et trottinettes pour les maternelles
- * parcours cyclable, jeux tracés dans la cour et 3 zones définies dans la cour afin d'éviter les conflits de « territorialité »
- * matériel pour les jeux de cour
- * installation d'une salle de motricité
- * nouveau matériel sportif
- * nouveau matériel pour les élèves en difficulté



Chaque année, dès le mois de janvier, vous pouvez vous rendre en mairie, avec les documents nécessaires, pour procéder à l'inscription à l'école du village puis prendre rendez-vous auprès de Mme DESBIENS, directrice de l'école, afin de procéder à l'admission de votre enfant.

Contactez Mme DESBIENS au **03 27 51 99 26** afin de convenir d'un rendez-vous à l'école le jeudi entre 9h et 18h.

Informations périscolaires :

Afin de simplifier vos démarches, la municipalité met à votre disposition un portail famille qui vous permet de réaliser toutes les opérations en ligne : réservation et annulation des services périscolaires, consultation des menus ou des activités réalisées par les enfants... Ce portail numérique, accessible 24h/24, est une véritable interface facilitant l'échange entre les parents et les services de la commune.

- **une garderie** (sur place) de 7h30 à 8h50 et de 16h45 à 18h30 après réservation sur le portail famille.

Tarifs 2025

Ticket Villers-Pol/Orsinval = 1,40€

Ticket extérieur = 1,90€

(+ 0,70€ pour la tranche 18-18h30)

- **une restauration scolaire** (sur place) de 12h à 13h35 après réservation sur le portail famille. Réservation à effectuer impérativement avant 10h30 la veille du jour concerné (⚠ pour le repas du lundi, réservation à effectuer avant le vendredi 10h30 ; pour le repas du jeudi, réservation à effectuer avant le mardi 10h30)

Tarifs 2025

Ticket Villers-Pol/Orsinval = 4,10€

Ticket extérieur = 4,70€

École La Rhônelle
Villers-Pol

Inscriptions et admissions scolaires 2026-2027 DÈS JANVIER 2026

Documents à fournir en mairie pour l'inscription à l'école :

- ✓ Copie du livret de famille
- ✓ Copie des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Documents à fournir à l'école le jour de l'admission :

- ✓ Justificatif d'inscription fourni par la mairie
- ✓ Certificat de radiation (en cas de changement d'école)

Obligation
scolaire
pour les
enfants nés
en 2023.

Mairie
14 rue des écoles
59530 VILLERS-POL
03 27 49 06 37
mairie@villerspol.fr
Horaires d'ouverture
Lundi et mardi : 8h30-12h
Mercredi et jeudi : 14-18h
Vendredi : 10-13h

Ecole La Rhônelle
Directrice : Aurélie DESBIENS
19 rue des écoles
59530 VILLERS-POL
03 27 51 99 26
ce.0594981u@ac-lille.fr